



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Etude d'une langue des signes émergente de Côte d'Ivoire : l'exemple de la langue des signes de Bouakako (LaSiBo)

Tano, A.J.J.

Citation

Tano, A. J. J. (2016, November 23). *Etude d'une langue des signes émergente de Côte d'Ivoire : l'exemple de la langue des signes de Bouakako (LaSiBo)*. LOT dissertation series. LOT, Utrecht. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/44392>

Version: Not Applicable (or Unknown)

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/44392>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/44392> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Tano, A.J.J.

Title: Etude d'une langue des signes émergente de Côte d'Ivoire : l'exemple de la langue des signes de Bouakako (LaSiBo)

Issue Date: 2016-11-23

1. INTRODUCTION

Cette étude s'intéresse à l'émergence du lexique dans la Langue des Signes de Bouakako, qui fait partie du projet des Langue des Signes de Côte d'Ivoire (LSCI) menée durant trois ans de Juillet 2011 à Juillet 2014 et financé par Endangered Language Documentation Programme (ELDP). C'est un village situé au Sud-ouest de la Côte d'Ivoire. La Langue des Signes de Bouakako, avec le sigle LaSiBo qui sera utilisé tout au long de cette thèse, s'est développée spontanément. Etant donné les liens qui existent entre la plupart des principaux signeurs, la LaSiBo peut être considérée comme une langue de signe familiale. En effet, dans notre échantillon constitué de neuf personnes, sept entretiennent des liens de consanguinité. Face à cette situation, il est possible d'émettre l'hypothèse que la surdité est héréditaire. Cependant, nous restons prudents parce que jusqu'à maintenant, en attendant des recherches génétiques, c'est une génération qui a pu être identifiée. Des études plus approfondies sont nécessaires pour déterminer la nature de l'hérédité c'est-à-dire qu'elle soit le résultat d'une mutation génétique spontanée, ou si le gène transmis est dominant ou récessif. Cette étude est la première du genre sur les langues des signes en Côte d'Ivoire de façon générale et sur le village de Bouakako de façon spécifique.

A Bouakako, les personnes sourdes semblent relativement bien intégrées dans la vie sociale du village. En dehors de leur cercle familial respectif, le nombre de personnes entendantes maîtrisant la

LaSiBo est d'environ 15 selon nos observations. Outre ce nombre, de nombreux autres villageois sont capables d'établir une communication basique avec les personnes sourdes. Ainsi, la LaSiBo fait partie de ces langues des signes partagées aussi bien par les personnes sourdes que les entendants avec lesquelles ils vivent généralement au village et fait aussi qu'on retrouve, plusieurs gestes utilisés par cette communauté entendante dans ces langues. Parmi ce type de langues étudiées, on peut citer entre autres, les langues des signes de l'Île Providence (PISL) (Washabaugh et al. 1978; Woodward 1979); de Yucatec Maya (Shuman 1980; Johnson 1991; Le Guen 2012); de Ban Khor (Nonaka 2004); d'Al-Sayyid Bedouin (Sandler et al. 2005; Meir et al. 2007).

La LaSiBo est un spécimen intéressant d'une langue des signes qui apparaît nouvellement dans une petite communauté majoritairement entendante et dont généralement la plupart sait signer. Il est toujours difficile de déterminer l'âge d'une langue. Nous voulons considérer la LaSiBo comme âgée de moins de 50 ans sur la base de la date de naissance du sourd le plus âgé du village. Dans les études sur les langues des signes émergentes, les facteurs comme la taille de la communauté, les interactions avec des personnes en dehors de la famille ou du village, l'environnement social, leurs contextes d'utilisation (usage ou non dans l'éducation) la grande proportion de ceux qui les utilisent comme leur première langue, façonne la structure de ces langues (Washabaugh et al. 1978; Woodward 1989; Meir et al. 2010; de Vos 2011; Morgan et Mayberry 2012; Brentari et

Coppola 2012; de Vos et Pfau 2015) sans toutefois rejeter le facteur de l'âge qui participe comme un complément à ces facteurs. Pour notre part, nous considérons l'âge de la langue comme un facteur principal et c'est ce que nous allons essayer de démontrer à travers cette étude.

D'abord, nous ferons une revue de littérature sur les langues des signes émergentes, en particulier sur l'émergence des items lexicaux. Quelques domaines sémantiques apparaissent dans cette littérature incluant les couleurs, la parenté, le temps et les nombres.

1.1 Résumé de la littérature sur les langues des signes émergentes

Cuxac (2003) décrit comment les langues des signes institutionnalisées créent leur grammaire et leur lexique sur la base des principes iconiques. Il affirme que le processus d'émergence des langues des signes institutionnalisées implique la séparation des signes lexicaux ("le dire") provenant de larges représentations, structures grammaticales comme les spécificateurs de taille et de forme nommés transferts de taille et de forme, les transferts personnels et l'usage de l'espace avec les transferts situationnels ("le montrer" dans sa terminologie).

L'émergence des structures grammaticales a été largement étudiée comme par exemple l'utilisation des classificateurs dans les prédicats de mouvements et d'emplacements (Aronoff et al. 2003; Senghas 2005 pour la Langue des Signes du Nicaragua; Sandler et al.

2011 pour Al Sayyid-Bedouin; Zeshan 2003 pour IPSL), l'accord spatial des verbes (Senghas et Coppola 2001 pour Nicaragua; Aronoff et al. 2005; Meir et al. 2010 pour Al Sayyid-Bedouin; Marsaja 2008; de Vos 2012 pour Kata Kolok; Schuit 2013 pour IUR) et l'usage du pointage (de Vos 2012 pour Kata Kolok; Schuit 2014 pour IUR; Fusellier-Souza 2001, 2006 pour LSEMG du Brésil; Aronoff et al. 2008 pour ABSL). L'émergence du lexique des langues des signes a été également étudiée, par exemple pour les langues des sourds isolés des adultes (*home signers*) du Canada (Yau 1992); du Brésil (Fusellier-Souza 2004); de l'Inde (Jepson 1991) et des langues des signes émergentes comme l'ABSL (Sandler et al. 2005), Kata Kolok (de Vos 2012) ou encore IUR (Schuit 2014). Une observation récurrente dans la plupart de ces études est le nombre limité de signes conventionnels dédiés aux items lexicaux. Cette restriction semble être reflétée dans diverses catégories comprenant a) un niveau élevé de polysémie, b) l'utilisation des paradigmes morphologiques au lieu des items lexicaux (morphologiquement indépendants), c) un niveau relativement élevé de la variation entre les signeurs et d) l'influence des gestes de la communauté entendante.

1.1.1 Les types de langues des signes: note sur les différentes terminologies

Différents types de langues des signes existent. D'une part, il y a celles utilisées dans les zones urbaines par les grandes communautés des

sourds et d'autre part, celles qu'on retrouve dans les zones rurales avec un petit nombre de sourds. Celles-ci sont appelées langues des signes rurales ou villageoises. Ce type de langues se caractérise par le fait qu'elles se développent dans des petites communautés avec un taux élevé de surdité; par le besoin de communication qui s'impose entre les personnes sourdes en présence et dont la plupart des personnes entendantes avec lesquelles ils vivent sait signer. Ainsi dans ces communautés, les personnes sourdes ne forment pas une communauté en tant que telle mais s'identifient aux autres membres de la communauté entendant. C'est pour ces raisons que Kisch (2008) a proposé la terminologie *shared signing community* que nous traduisons par "communauté partagée de signeurs" pour référer aux langues des signes utilisées aussi bien par les sourds que par les entendants.

Un autre type de langue des signes concerne celles dites émergentes dont les définitions sont développées dans la section 8.3. On peut retenir que ce sont des langues jeunes, avec un développement linguistique se trouvant à un stade précoce (Meir et al. 2010; Brentari & Coppola 2012).

La langue des signes alternée est un type de langue des signes qui contrairement aux autres, n'est pas initialement utilisée par les personnes sourdes mais plutôt par les personnes entendantes pour différentes raisons; entre autres pour les travaux dans des environnements bruyants, dans les monastères, pour les interdictions

de parler lors d'évènements dans certaines cultures. Pour plus de détails sur les langues des signes alternée, voir (Meissner et Philpott 1975; Umiker-Sebeok et Sebeok 1987; Kendon 1988; Davis 2010; Bauer 2014.)

Etant des langues des signes relativement récentes, nous considérons la plupart des langues des signes villageoises étudiées entre autres, les langues des signes Al-Sayyid Bedouin (Meir et al. 2010, 2012), Ban Khor (Nonaka 2009, 2012), Kata Kolok (Marsaja 2008, de Vos 2012), Inuit (Schuit 2014) comme étant des langues des signes émergentes contrairement à Bauer (2012) qui classe les langues des signes partagées hors des langues des signes émergentes. La langue des signes villageoise qui fait exception est la Langue des Signes Adamorobe qui a un âge estimé à plus de 200 ans (Nyst 2007). Cependant, toutes les langues des signes émergentes ne sont pas que des langues des signes villageoises. Il y a certaines langues des signes urbaines comme les langues des signes du Nicaragua (Senghas 2003, Senghas et Coppola 2001) et du Kenya (Morgan et Mayberry 2012) qui sont également des langues des signes émergentes.

Ainsi, tout au long de cette thèse, nous utilisons la terminologie *langues des signes émergentes* en référence aux langues des signes développées dans les villages et qui sont relativement jeunes et *langues des signes établies* qui concernent les langues plus âgées.

1.1.2 La macro-fonctionnalité

Divers auteurs rendent compte du niveau élevé de la macro-fonctionnalité des éléments lexicaux dans les langues des signes émergentes. Ainsi, Washabaugh (1980) donne l'exemple d'un signe identique de proposition interrogative, qui peut être utilisé pour référer entre autres à 'qui', 'quand', 'où', 'quel'. De même, de Vos (2011) précise que les termes de parenté en Kata Kolok peuvent se rapporter à un choix multiples de relations de parenté ou aussi des concepts non liés à la parenté comme par exemple le signe GRAND qui signifie 'frère ou sœur aîné(e)' mais aussi 'haut', 'grand'.

1.1.3 Usage de stratégies ou items lexicaux

Diverses études montrent que les langues des signes émergentes tendent à faire usage des paradigmes ou stratégies iconiques là où les langues des signes établies ont des items lexicaux dédiés. C'est par exemple le cas de l'expression des couleurs en Kata Kolok (de Vos 2011), en Langue des Signes de l'Île Providence (Washabaugh et Woodward 1978) et aussi en Langue des Signes Ban Khor (Nonaka 2004). Ces langues pointent, touchent ou réfèrent aux couleurs disponibles dans l'environnement immédiat au moment de la communication au lieu d'avoir des items lexicaux pour les diverses couleurs. De même, plusieurs langues des signes émergentes utilisent des stratégies en lieu et place des lexèmes pour référer aux concepts de temps. Pour référer aux jours de la semaine ou les mois de l'année,

différentes langues des signes ont des lexèmes pour un ou deux jours ou mois. Pour les jours de la semaine, par exemple pour les sourds isolés du Brésil (Fusellier-Souza 2004), seul DIMANCHE a un signe lexicalisé. Les autres jours sont indiqués de façon paradigmatique en ajoutant le signe d'un nombre au signe DIMANCHE comme DIMANCHE TROIS pour 'mercredi'. La même stratégie est utilisée pour la plupart des mois de l'année où seulement JUIN et SEPTEMBRE ont des signes lexicalisés. Cette stratégie numérale des jours de la semaine est aussi observée en IUR (Schuit 2014). Une autre stratégie commune utilisée pour l'expression des notions temporelles est l'usage céleste de la ligne de temps, par exemple en pointant un angle particulier du ciel pour indiquer la position du soleil, en référence à une heure précise de la journée comme observé en Kata Kolok (de Vos 2012).

1.1.4 La variation

Un autre facteur reflétant le nombre limité de lexèmes est le niveau relativement élevé de la variation interpersonnelle observé dans la plupart des langues des signes émergentes comme en PISL (Washabaugh et al. 1978), en Kata Kolok (de Vos 2011). Une étude approfondie sur la variation interpersonnelle en ABSL a conduit les auteurs Aronoff et al. (2008); Israël et Sandler (2009); Sandler et al. (2011) à conclure que cette langue des signes a un système phonologique non encore élaboré. L'analyse de la variation dans la

communauté suggère cependant qu'une conventionnalisation est en train de se mettre en place dans des familles composées de plusieurs sourds avec leurs frères entendants.

1.1.5 Orientations de la thèse

Au regard de ce qui précède, quelles sont les raisons qui justifient la présence de ces facteurs mentionnés précédemment? Serait-ce dû à la taille de la communauté dans laquelle ces langues se développent de Vos 2011); à l'absence d'une communauté de sourds en tant que telle (Washabaugh 1978); au fait que dans ce type de langues, une grande partie des entendants sont des signeurs (Nyst 2007) ou enfin à l'âge de ces langues des signes (Sandler et al.2011)?

Il est courant de voir dans les recherches sur les langues des signes que des comparaisons sont faites soit sur deux langues institutionnalisées de mêmes âges; sur des langues institutionnalisées où l'une est vieille et l'autre relativement jeune (Sandler et al.2010: ASL vs ISL) ou encore des comparaisons entre les langues des signes de grandes et de petites communautés, qui sont très souvent différentes en prenant en compte l'environnement socioculturel dans lequel elles évoluent. Ceci inclut des différences dans l'environnement gestuel qui fournissent des données importantes à la structure des langues des signes (cf. Pfau et Steinbach 2006). Jusqu'à présent, on n'a pas eu l'occasion de comparer deux langues des signes de petites communautés dont l'une est beaucoup plus âgée comparée à l'autre.

C'est en considérant ce fait que la comparaison entre l'AdaSL et la LaSiBo est un cas unique et idéal. Ces deux langues sont des langues des signes de petites communautés utilisées dans des environnements linguistiques et culturels étroitement liés. Géographiquement, la distance entre les villages Bouakako et Adamorobe est d'environ 700 kilomètres et les Dida de Bouakako ont émigré de la région akan du Ghana vers leur village actuelle au 18^e siècle (Bernus et Vianès 1962; Kouassi-Lowa 1967; Terray 1960). Avec un âge estimé à plus de 200 ans, la Langue des Signes d'Adamorobe est jusqu'alors le seul village identifié qui ne peut pas être qualifié de langue des signes émergente. Ainsi donc, ces deux villages sont comparables en termes de culture, langue et une forte incidence de surdité héréditaire mais tout en étant crucialement différents en termes de l'âge. Alors, une comparaison de la Langue des Signes de Bouakako et l'AdaSL offre une possibilité unique d'évaluer l'impact du facteur de l'âge sur la structure des langues des signes émergentes.

Nous étudions quatre domaines lexicaux: la terminologie de la parenté, la couleur, le système numéral et le temps en ce sens que la connaissance des termes lexicaux est importante dans l'apprentissage d'une langue. En plus, Nyst (2007) dans son étude sur AdaSL a décrit ces mêmes domaines sémantiques: couleurs, parenté, nombre et temps. Une comparaison systématique du lexique dans ces domaines à travers ces deux langues nous permettra d'évaluer comment l'âge peut affecter le développement des lexiques des langues des signes.

1.2 Surdit  en Afrique de l'Ouest et en C te d'Ivoire

Dans la plupart des pays africains, la pr valence de la d ficiente auditive chez les enfants est importante. Les raisons sont li es aux infections de l'oreille, au manque d'hygi ne et au manque de traitements contre la d ficiente auditive. Ce continent reste le plus touch  et la partie sub-saharienne enregistre un taux important de surdit . Pour preuve, en  valuant plusieurs  tudes faites sur la surdit  en Afrique de l'Ouest, McPherson et Swart (1997) conclurent que la fr quence de la perte d'audition bilat rale s v re/profonde dans cette partie de l'Afrique est environ trois   quatre fois le taux de pr valence dans les pays industrialis s o , l'incidence est g n ralement  valu e   0.1%.

Pour ce qui est de la C te d'Ivoire, il n'y a pas encore d' tudes compl tes hormis celles li es aux s ances gratuites de d pistages organis es chaque ann e par la Soci t  Ivoirienne d'Oto-rhinolaryngologie (SIORL) avec le soutien de la Fondation Orange-C te d'Ivoire Telecom (FOCIT). La SIORL est une structure ind pendante qui contribue   la prise en charge de l'appareillage des malentendants. En 2006, elle estimait le taux de pr valence de la surdit    la naissance   13,8% en C te d'Ivoire. Lors d'une journ e annuelle organis e en 2008 par cette structure, sur les 5000 enfants ayant particip , 3000 pr sentaient des probl mes d'audition et 4,5% de ceux qui ont  t  examin s avaient un probl me r el de surdit .

D'autres raisons justifiant le taux élevé de surdité en Afrique sont que la sensibilisation générale au sujet de la déficience auditive est faible, et que le manque de ressources a entraîné un manque de programmes de dépistage auditif. En effet, dans plusieurs centres de santé, après les naissances, aucun test de dépistage de la surdité n'est fait. C'est souvent dans la première ou deuxième année de l'enfant ou beaucoup plus tard que les parents se rendent compte du handicap de leur enfant. Or la moitié de tous les cas de déficience auditive pourraient être évités grâce à la prévention primaire. L'absence de dépistage rapide s'explique par le fait que les structures sanitaires ne sont pas suffisamment équipées pour découvrir tôt le type de surdité en vue de faire le traitement approprié.

Pour ce qui est de l'Afrique de l'Ouest de façon spécifique, la rougeole, l'otite moyenne et les infections sont des maladies très fréquentes et les enfants qui y sont exposés ne bénéficient généralement pas de prises en charge médicales nécessaires. Selon des études faites au Nigeria, 25% des cas de surdité détectés sont liés à la méningite (McPherson et Swart 1997).

Des éléments sur l'état des lieux de la surdité en Afrique et en Côte d'Ivoire ont été présentés. A la découverte de la surdité, les parents des concernés cherchent par tous les moyens à guérir leurs enfants de cette maladie. Ce sont les moyens auxquels ils ont recours qui sont présentés dans la section 1.3 qui suit.

1.3 Perspectives médicales

1.3.1 Traitements modernes et traditionnels

A la découverte de la surdité de leurs enfants, les parents usent de tous les moyens à leur disposition pour que ceux-ci recouvrent la guérison. Ils sont alors soumis à plusieurs types de traitements. Si certains parents ont recours à la médecine moderne exclusivement, d'autres se tournent vers les pratiques traditionnelles en consultant des guérisseurs, des marabouts, soit par dépit, soit par manque de moyens financiers ou encore pour d'autres considérations lorsque la surdité est perçue comme un phénomène surnaturel.

Une description est faite dans les sections 1.3.2 et 1.3.3 suivantes, des méthodes qui servent pour le traitement de la surdité tant au niveau de la médecine moderne que traditionnelle.

1.3.2 Traitements modernes

Des traitements modernes de la surdité existent. Mais tout dépend de la partie de l'oreille où elle se situe. En fonction donc du type de surdité détecté, un traitement approprié est donné. En Côte d'Ivoire, dans la mesure où il n'est pas encore possible de faire des implants cochléaires, ce qu'il est courant d'observer c'est la pose des prothèses auditives. Les coûts élevés des traitements ne permettent pas aux parents, qui pour la plupart appartiennent à la classe moyenne ou la

classe défavorisée, au sein de la société de pouvoir se tourner vers les hôpitaux ou centre spécialisés.

Cependant, dans le souci de voir guérir leur enfant, des parents se mettent à la recherche de solutions alternatives. Ils se tournent alors vers des pratiques traditionnelles.

1.3.3 Traitements traditionnels en Côte d'Ivoire

La surdité est bien souvent perçue en Afrique comme une malédiction ou une quelconque punition d'une divinité. Pour son traitement, plusieurs parents font recours à des guérisseurs, féticheurs, marabouts afin de conjurer le mauvais sort et réhabiliter leur progéniture. Divers traitements sont administrés. Des interviews ont été menées avec des parents de personnes sourdes lors de nos voyages de recherches dans le cadre du projet de documentation des Langues des Signes de Côte d'Ivoire. Les localités visitées en plus de Bouakako sont: Abengourou (Est), Daloa (Centre-Ouest), Yamoussoukro (Centre). Selon le témoignage de plusieurs parents, le traitement le plus récurrent est l'utilisation de la coquille d'escargot. Celui-ci consiste selon les prescriptions du guérisseur, à mettre régulièrement de l'eau dans une coquille d'escargot et à renverser le contenu dans les oreilles de la personne sourde. Après des semaines de traitement, la personne sourde parviendrait à entendre correctement.

Un autre des traitements est l'utilisation de la noix de cola et de l'huile de noix de coco. Les soins se déroulent comme suit: le

marabout mâche le cola jusqu'à obtenir une pâte qu'il recrache directement sur le visage du patient sourd. Le reste de la pâte est ensuite mélangée à de l'huile de noix de coco. Les gouttes de ce mélange sont introduites dans chacune des oreilles afin de les déboucher définitivement.

Parmi les méthodes de soins, il y a des scarifications sur les bras, les oreilles et même sur la langue du patient, à l'aide d'une lame. Les incisions sur les bras devraient favoriser la purification du sang du patient sourd. Après cette purification donc, les traits sur la langue sont pour délier tous les obstacles qui empêchent de parler et ceux des oreilles pour les ouvrir totalement à la réception des sons.

Outre les marabouts et féticheurs, des hommes religieux tels que les pasteurs et prêtres sont aussi sollicités pour la guérison de la surdité. Selon des témoignages, lors de veillées religieuses organisées par des organisations chrétiennes, des miracles se seraient produits avec des sourds qui auraient été guéris. Les parents de sourds n'hésitent pas à se rendre à ces veillées, quelle que soit leur appartenance religieuse, dans le seul but que le miracle se produise aussi pour leurs enfants.

Selon les expériences des parents, aucune des pratiques mentionnées ci-dessus n'a jamais donné de résultats satisfaisants. C'est seulement après plusieurs tentatives et découragements successifs que ceux-ci se résolvent à admettre la surdité de leurs enfants.

L'inefficacité des traitements traditionnels de la surdité conforte bien des parents dans leur hypothèse selon laquelle celle-ci est le résultat d'une punition divine ou de malédiction dont ils seraient victime à travers leurs enfants. Ceci entraîne dans bien des cas, parfois contre leur gré, le mépris ou le rejet de "ces enfants de malheur".

La perception de la surdité dans les sociétés Africaines et particulièrement en Côte d'Ivoire est l'objet de la section suivante.

1.4 Perception de la surdité dans les sociétés africaines

La surdité n'est pas perceptible à vue d'œil. Ce handicap qui n'est visible que lors d'une intention de communication et comme dit Mottez (1977: 108), «*Il faut être au moins deux pour qu'on puisse commencer à parler de surdité*» parce que poursuit-il «*La surdité est un rapport. C'est une expérience nécessairement partagée*». La surdité est perçue de plusieurs façons différentes dans les sociétés traditionnelles en Afrique. D'une manière générale, elle est liée à une connotation négative. Dans l'entendement des uns et des autres, la surdité est plutôt «*une perte de quelque chose plutôt qu'une présence de quelque chose.*» (Johnson 1991:463).

Dans les temps anciens, des parents ont vu leurs enfants (jumeaux, handicapés physiques ou d'autres types d'handicaps) tués ou jetés dans la forêt dite "maudite" par les sages ou l'oracle du village, parce que différents des autres. Ces enfants étaient considérés comme

des êtres surnaturels qui pourraient porter malheur au village ou à la société.

Au Burkina par exemple, dans le cas d'une situation de malformation ou anomalie à la naissance, deux principales causes sont évoquées:

La mère a commis une faute par inadvertance pendant sa grossesse (elle a dérangé ou blessé un génie), ou l'enfant a été laissé en contact avec le sol (la natte étant « symbole de socialisation ») et un génie prend sa place, la faute maternelle est alors post-natale (Bourcheix, 2009:41).

Quant à la surdité, le problème est identique et est sujet à diverses interprétations. L'une d'entre elles est donnée par Bonnet (1994) qui relate le cas d'un enfant sourd, considéré comme un génie chez les Moose:

Une femme me rapporte ainsi une consultation divinatoire qui lui a révélé que son enfant sourd-muet était en fait un enfant-génie chassé par son père génie de l'autre monde. Aîné de la fratrie, l'enfant-génie avait la responsabilité de la garde des troupeaux. Distract, il s'est éloigné des bœufs. L'enfant a été sévèrement réprimandé par un autre génie (dont elle ne donne pas la relation de parenté avec notre héros) qui l'a giflé. Le père de l'autre monde, par la voix du divin, déclare que cette gifle a rendu son fils sourd-muet et que dépité il n'a plus voulu de cet enfant. Aussi l'a-t-il envoyé dans notre monde. Bonnet (1994:93).

D'une façon générale, les conceptions les plus courantes sont que les personnes nées sourdes devaient être très méchantes avec des idées négatives. Et Dieu ou les dieux qui savent toutes choses à l'avance,

leur aurait ôté la possibilité d'entendre et de parler afin de les empêcher d'extérioriser leurs pensées mauvaises. Une autre conception, comme le disait Dalle-Nazébi (2009) pour le Congo, présente la personne sourde comme quelqu'un qui tait les secrets reçus de Dieu.

Souvent, la condition de surdit  d'un enfant est imput e   l'un des parents ou aux deux. Ceux-ci, en donnant la vie   une personne sourde, subiraient une punition que leur inflige Dieu, ou les dieux, pour des actes ou comportements qu'ils auraient eu ant rieurement, comportements qui auraient enfreint les us et coutumes ou encore viol  des lois de la tradition. Cette hypoth se est corrobor e par Gardou (2010:16) qui explique que «*Dans l'imaginaire de la famille traditionnelle en Alg rie, le handicap est volontiers assimil    une mal diction des parents qui poursuit la prog niture ou un mauvais  il caus  par de myst rieuses forces.*»

Cette fa on de percevoir la surdit  a  t  observ e lors des interviews que nous avons r alis es dans les diff rentes localit s visit es, particuli rement dans le village de Bouakako o  les parents des sourds expliquent la surdit  de leurs enfants par une mal diction dont ils seraient eux-m mes victimes. Toutes ces situations font que les parents d'une fa on g n rale accordent beaucoup plus d'importances   leurs enfants entendants qu'aux sourds. La cons quence de ceci est que dans les familles, pour la scolarisation des enfants, la priorit  est toujours donn e aux entendants. Plusieurs

parents éprouvent une grande honte d'avoir un ou des enfants sourds et la conséquence de ce sentiment est de cacher l'existence de ces enfants sourds qui en souffrent. Comme le dit Mottez (1977), c'est en voulant forcément s'obstiner contre les déficiences qu'on augmente au contraire le handicap.

De manière fondamentale, la perception des sourds par les entendants au Congo (Dalle-Nazébi, 2009; Gardou 2010) ne diffère pas de celle observée en Côte d'Ivoire et aussi au Burkina Faso (Bourcheix, 2009; Gardou 2010). C'est par exemple l'histoire liée à l'interprétation du charbon. En effet, montrer un morceau de charbon à une personne sourde est une grave insulte. L'interprétation de façon générale est en fait, qu'on est en train de dire que le cœur de la personne est aussi noir que le morceau de charbon et que c'est pour cette raison qu'elle est sourde. Le noir est considéré comme la nuit mais symbolise également le mystère, la souffrance et la frustration (Thomas et Luneau 1975). Aucune personne sourde ne souhaite être identifiée à toutes ces choses citées. Celui qui le fait s'expose à des représailles de la part de la personne sourde concernée. La conséquence d'un tel acte pourrait même coûter la vie à la personne fautive, comme cela a été le cas au Burkina Faso, selon l'histoire vécue et relatée par le père d'un sourd (voir Bourcheix 2009:45 pour l'histoire complète).

Cependant, cette conception du charbon ne semble avoir une connotation négative qu'avec les personnes sourdes vivant dans les

zones rurales ou qui sont non scolarisés. Dans les zones urbaines, notamment à Abidjan, ces considérations évoquées n'ont pas d'interprétations ou une signification particulière. De nos expériences avec quelques sourds scolarisés rencontrés à l'Ecole Ivoirienne pour les Sourds (ECIS), à qui un morceau de charbon a été montré, la réponse obtenue a été que «ceci servait à faire la cuisine». Aucune colère ou une quelconque violence n'a été observée.

Outre les différentes perceptions de la surdité et de la personne sourde mentionnées précédemment, une autre des conceptions les plus partagées par les communautés entendantes est que la capacité intellectuelle des personnes sourdes est amoindrie. Ils sont même perçus comme des personnes dépourvus d'intelligence. Ce regard négatif les empêche de se fondre dans nos sociétés majoritairement entendante et pose le problème de leur insertion dans le tissu social. Les personnes sourdes scolarisées qui finissent leurs études dans la grande majorité avec comme diplôme le Certificat d'Etude Primaire Elémentaire (CEPE) ou le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ont des difficultés à obtenir un emploi. Certes, des places leur sont réservées pour des recrutements à la fonction publique mais plusieurs d'entre eux attendent encore.

Pour ce qui concerne les personnes sourdes non scolarisées, elles sont majoritaires, leur situation est préoccupante. Si elles ne sont pas laissées pour compte par leurs familles respectives, au motif de ne servir à rien, elles sont obligées de s'adonner à la mendicité. Seuls les

plus courageux entreprennent de petits métiers et les travaux manuels tels que la menuiserie, la maçonnerie ou encore la cordonnerie.

Le rejet de la personne sourde est intimement lié aussi à celui de sa langue qui est son patrimoine et à laquelle il s'identifie. Qui parle de langue parle de communauté qui l'utilise et c'est l'objet de la section suivante où les diverses communautés des sourds de Côte d'Ivoire sont présentées.

1.5 La communauté des sourds en Côte d'Ivoire

Les personnes sourdes ne vivent pas sur un espace géographique propre à elles, elles sont disséminées dans les différentes communautés ivoiriennes. A Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire où est située la seule école des enfants sourds et quelques villes de l'intérieur du pays dans lesquelles les cours d'alphabétisations sont initiés, ceux-ci se retrouvent pour échanger ou pour participer à des événements organisés entre eux. Se considérant différents des autres, le sentiment d'appartenance à une même culture occupe une place importante surtout à travers leur langue qui est la langue des signes. C'est par ce facteur linguistique qu'ils s'identifient les uns avec les autres favorisant ainsi la mise en place de leur communauté. Le sentiment d'être une minorité parmi les communautés déjà existantes est un élément qui les pousse à la valorisation de leur culture. Le nombre de la population sourde de Côte d'Ivoire, selon le recensement général de la population ivoirienne de 1998 est d'environ 50989

sourds. Seize ans après, on peut facilement considérer que ce nombre s'est considérablement accru. Plusieurs associations de sourds existent. Ce sont entre autres: l'Association Nationale des Sourds de Côte d'Ivoire (ANASOCI), l'Association Ivoirienne des Sourds pour la Promotion et la Défense (AISP), le Groupement des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (GEECI). Des sections de certaines associations se mettent en place progressivement dans quelques villes de l'intérieur.

A côté de ces associations, une mutuelle des personnes sourdes utilisant les langues des signes locales existait à Abobo commune située au Nord d'Abidjan. Les mutualistes se retrouvaient tous les Dimanches pour échanger et se soutenir selon que l'un d'eux avait un évènement heureux ou malheureux. Mais nous n'avons malheureusement plus d'informations sur cette mutuelle depuis la grave crise qui a secoué la Côte d'Ivoire après les élections présidentielles de 2010.

En dehors des communautés urbaines, la situation des personnes sourdes vivant dans les villages est tout autre. Si elles se côtoient souvent, elles ne s'identifient pas en tant que communauté et leur vie est confondue à celle des personnes entendantes avec lesquelles ils vivent. Leurs amis sont généralement des entendants. Elles n'ont pas d'activités spécifiques qui leur sont liées.

La population sourde en Côte d'Ivoire est très diverses du fait des différentes régions auxquelles elle appartient. Les langues des

signes dans ses deux catégories sont différentes. Les personnes sourdes se considérant comme une communauté différente des personnes entendant, ont comme langue de communication, la variété de la Langue des Signes Américaine (ASL) utilisée en Côte d'Ivoire, comme nous allons le voir dans la section 1.6. Tout au long de cette thèse, référence sera faite à cette variété par ASL-CI. C'est la langue d'éducation des personnes sourdes. Pour ce qui concerne les personnes sourdes des petites communautés ou non scolarisées, elles utilisent leur langue des signes spécifique qui est différente de l'ASL-CI. Les personnes sourdes de la dernière catégorie sont les plus nombreuses compte tenu de la rareté d'établissements scolaires pour cette population.

1.6 Education des personnes sourdes en Afrique de l'Ouest et en Côte d'Ivoire

C'est grâce au Dr. Andrew Foster (1927-1987) pasteur sourd noir Américain que l'éducation des sourds dans plusieurs pays aussi bien anglophones que francophones de l'Afrique de l'Ouest a été instaurée. Il était accompagné dans ses missions de son épouse sourde elle aussi. En effet, avec la Mission Chrétienne pour les Sourds (CMD Christian Mission for the Deaf) fondée en 1956 à Michigan aux USA, il créa en 30 ans 31 écoles dans 13 pays africains dont 11 pays francophones comme la Côte d'Ivoire, le Togo, le Sénégal, le Bénin, le Burkina Faso (Carroll et Mozzer-Mather 1997). Il est surnommé le "père" de

l'éducation des sourds en Afrique. Il mourut en 1987 (Nyst 2010) alors qu'il était en partance pour le Kenya dans le but de visiter les écoles pour sourds qui s'y trouvaient.

La première école pour les personnes sourdes, a été créée en 1956 au Ghana, à Mampong, près d'Accra. Comme on peut le remarquer dans plusieurs de ces pays d'Afrique, le modèle et le dynamisme de la langue des signes en présence sont fortement influencés dans une grande partie par l'ASL, langue utilisée à l'université Gallaudet de Washington DC où Foster a été pensionnaire.

Dans les pays où l'éducation des personnes sourdes s'est faite de manière tardive, l'on note la présence, toujours visible, d'une ou de plusieurs langues de signes locales. C'est le cas par exemple du Mali (avec la Langue des signes Malienne), où bien qu'il existe pour l'éducation la langue des signes venue d'ailleurs, la langue des signes locale continue d'exister et est la principale langue de la plupart des personnes sourdes. Celle-ci s'est développée spontanément dans les zones urbaines du Mali en dehors du contexte éducatif. L'évolution de cette langue tire son origine des "grins", lieu de rencontre après le travail pour des causeries et débats faits autour du thé.

Il en est de même pour le Kenya, qui a certes été fortement influencé par l'ASL, mais qui a aujourd'hui sa propre langue des signes, *Kenyan Sign Language* (Langue des Signes Kényane). Elle est reconnue officiellement comme une des langues du pays à l'instar de l'Anglais et du Swahili (Okombo et Akach 1997). La *Kenyan Sign*

Language est marquée par les réalités culturelles du pays et est enseignée dans les écoles pour personnes sourdes.

En Côte d'Ivoire, les premiers élèves sourds n'étaient pas des enfants¹. L'initiative a débuté en 1974 et l'objectif en ce moment-là était non seulement l'alphabétisation des sourds adultes, mais aussi leur formation à certains métiers manuels pour leur insertion dans la vie sociale. De sa création jusqu'en 1989, les élèves étaient généralement recrutés à l'âge de 12 ans. Rappelons que la plupart des premiers enseignants de l'école ont reçu, comme ceux d'autres pays africains, une formation dans le centre créé par Foster à Ibadan au Nigéria.

Du fait des origines américaines de Foster, c'est naturellement dans l'ASL que les premiers enseignants ont été formés. Le document principal de la formation était le livre ABC (*A Basic Course in manual communication*) de l'ASL. Jusqu'aujourd'hui, la langue d'éducation demeure l'ASL même si au fil des années, elle a subi des modifications pour s'adapter aux réalités culturelles de chaque pays concerné. C'est le cas du français, qui est la langue officielle de la Côte d'Ivoire. On a par exemple les mots 'vert' et 'libre'. Dans le premier, le signe pour le désigner est fait sous la base de l'alphabet manuel avec la lettre G qui est l'initiale du mot *green* en Anglais. Ici le signe est réalisé avec V, initiale de 'vert' en Français. Il en est de même pour le second mot qui est représenté par L au lieu de F pour

¹ Merci à Messieurs Bonieo Jonas et Achi Marc pour les informations sur le début de l'éducation des sourds en Côte d'Ivoire.

free, 'libre' en Français. Les lieux d'articulations et les mouvements liés aux signes ne changent pas. On a dans ce cas le français signé parce que l'ordre des mots et les structures grammaticales sont ceux du français. L'adaptation de l'ASL à la langue française concerne aussi d'autres pays de l'Afrique francophone. D'où le concept de "Langue des Signes d'Afrique Francophone (LSAF)", (Kamei 2009). Malgré les modifications et ajouts, la base lexicale est fortement dominée par l'ASL qui jouit d'un grand prestige au détriment des autres langues des signes évoluant en dehors du système éducatif. Il existe autant de langues de signes que de régions en Côte d'Ivoire. Elles se différencient les unes des autres en fonction des réalités culturelles spécifiques des régions.

1.7 Langues des signes en Côte d'Ivoire

Différentes langues des signes existent en Côte d'Ivoire. Elles peuvent être classées en deux catégories distinctes. Depuis la création de l'ECIS, c'est l'ASL qui est en usage comme c'est le cas dans plusieurs pays d'Afrique. Cette langue jouit d'un prestige au sein des différentes communautés des sourds parce qu'elle leur offre des possibilités comme l'éducation, des opportunités économiques, l'intégration au niveau national et international. En dépit des activités menées par la Fédération Mondiale des Sourds visant à encourager et à promouvoir les langues des signes au niveau local, les acteurs sourds et entendants en Côte d'Ivoire affichent toujours une préférence pour l'ASL-CI,

faisant ainsi d'elle, l'instrument de communication le plus répandu et utilisé lors des rencontres et échanges entre les personnes sourdes. Certes les leaders sourds Ivoiriens disent ne pas rejeter systématiquement l'utilisation des langues des signes locale, mais la réalité est que ce domaine, pour le moment, ne figure pas au nombre de leurs priorités. Les actions de la communauté des sourds sont orientées vers la reconnaissance l'ASL-CI, principal outil d'éducation, de communication et d'insertion des personnes sourdes dans le tissu social en Côte d'Ivoire.

En dehors de l'ASL-CI, on compte les langues des signes locales pour les personnes sourdes non scolarisées et vivant aussi bien dans les zones urbaines que rurales. Cette catégorie peut être subdivisée en deux groupes. Le premier concerne les personnes sourdes non scolarisées qui ont des contacts avec celles qui sont scolarisées. On les retrouve généralement dans les cités urbaines où les contacts se créent à travers les rencontres et événements organisés par les différentes associations des sourds (dont la principale langue de communication est l'ASL-CI). Dans ces cités, on remarque de plus en plus, des initiatives d'alphabétisations ce qui entraîne la vulgarisation de l'ASL-CI. Bien que l'ASL-CI continue de s'étendre pour les raisons que nous venons d'évoquer, des localités, essentiellement en zone rurale continuent l'usage de leur langue des signes. C'est le second groupe pour lequel, les personnes sourdes n'ont aucun contact avec les utilisateurs de l'ASL-CI. Elles se sont

développées à l'intérieur de leurs villages, dans des petites communautés où la transmission se fait à travers les membres de la famille comme soulignait de Vos et Zeshan 2012; Meir et al. 2012 pour ce type de langues. Elles naissent du besoin de communiquer qui s'impose entre les membres d'une famille, et leur principale caractéristique est qu'elles sont pratiquées aussi bien par les personnes sourdes que par les personnes entendant favorisant ainsi une bonne intégration des sourds dans leur milieu social (de Vos et Zeshan 2012). Au départ, ces langues pourraient être qualifiées de *home sign* qui est un système de communication que développent les personnes sourdes qui évoluent sans contact avec une communauté de sourds (Morford 1996 ; Goldin-Meadow 2003). Le *home sign* diffère des langues des signes en plusieurs points. Entre autres:

- il n'y a pas de transmission d'une génération à une autre,
- il n'est pas partagé par un groupe important de personnes (Goldin-Meadow 2005; Frishberg 1987).

C'est l'ensemble de toutes les langues des signes qu'on trouve en Côte d'Ivoire en dehors de l'ASL que nous appelons Langues des Signes de Côte d'Ivoire (LSCI). Un des exemples de la LSCI est la LaSiBo.

Dans la section qui suit, il s'agira de présenter le village de Bouakako et la langue qui est en usage. Puis, sont présentés succinctement quelques aspects culturels et la population sourde de ce village avec leur langue des signes.

1.8 Description de quelques caractéristiques du village de Bouakako

1.8.1 Le village de Bouakako

Le village de Bouakako comme indiqué dans la figure 1.1 ci-dessous, fait partie des cinq villages que compte la commune de Hiré. Il est situé à environ 6 km à l'Ouest de ladite ville.

Bouakako compte une école primaire dont la langue d'enseignement est le français, comme dans toutes les écoles de la Côte d'Ivoire. Les maisons sont de types modernes (construites en briques et recouvertes de tôles) et traditionnels (en terre recouvertes de pailles). Bien qu'étant un village électrifié, les lampes tempêtes sont toujours en usage dans les foyers qui ne possèdent pas l'électricité. Pour ce qui est de l'organisation politique, Bouakako est dirigé par un chef et ses notables.



Figure 1.1: La carte de la Côte d'Ivoire avec la situation de Bouakako

1.8.2 Aperçu sur la langue Dida

La langue qui est parlée et qui constitue le principal instrument de communication à Bouakako est le Dida. C'est une langue issue du grand groupe Krou ISO 639-3 dans Ethnologue (Lewis et al. 2013). Composés de nombreux dialectes, les Dida occupent le côté oriental du groupe Krou (Delafosse 1904). Selon Terray (1969) les Dida, comme peuple n'ont pas de mot pour se désigner. En effet, le mot *dida* n'appartient pas originellement à la langue Dida et son interprétation varie selon les régions. Pour les Sudistes, *dida* est un mot avikam (peuple de Côte d'Ivoire faisant partie du groupe akan) signifiant 'les

tatoués'. Au Nord, on le présente comme la déformation des mots baoulé *di la* dont le sens serait: 'mange et dors'. Ce serait un sobriquet railleur donné par les Baoulés à leurs voisins de la forêt. Les Baoulés considèrent les Dida comme étant un peuple paresseux surtout pour les travaux champêtres.

Le dialecte à Bouakako est le Dida mamini pratiqué dans les cantons Wata et Zégo, qui forment depuis 1985 la commune rurale de Hiré située dans la région du Sud-Bandama (Kouadio 2008).

Les études sur le Dida mamini ne sont pas nombreuses. L'une d'entre elles porte sur leurs origines. Historiquement, ils se disent originaires du pays ashanti au Ghana. Ils auraient traversé de la Comoé lors la migration des Baoulés au XVIIIe siècle (Bernus et Vianes 1962). Cette version des faits est cependant expliquée comme étant le désir pour ce peuple d'être lié à la culture akan considérée comme supérieure à la sienne (Gorilowski 1962). Toujours est-il qu'ils *«conservent de leur proximité avec le monde akan, dont de nombreux groupements de la zone de contact se disent originaires, des traits de cultures incontestablement empruntés à une organisation sociale de type matrilineaire»* (Schwartz 1974:7).

En plus de l'origine historique des Dida Mamini, on trouve dans l'Atlas des langues kru de Marchese (1979) quelques caractéristiques phonologiques et une comparaison de termes lexicaux de différentes langues du groupe kru dont celles des Mamini.

L'étude la plus complète sur ce dialecte semble être celle menée par Vogler (1987). Celui-ci, outre la description des structures phonologiques, morphologiques et syntaxiques, dresse une liste lexicale dans laquelle on retrouve des sujets qui sont abordés dans ce travail de recherche. Ce sont entre autres: les termes de la parenté, l'expression du temps et aussi des couleurs.

1.8.3 Activités économiques de Bouakako

Bouakako étant une zone forestière, l'activité principale des habitants est l'agriculture. On y cultive le cacao, le café, la banane plantain, le manioc et d'autres cultures vivrières. Le quotidien de la communauté villageoise se résume donc aux travaux champêtres.

Le mercredi, vendredi et dimanche sont les jours de marché à Hiré et les villageois s'y rendent, soit à pied, soit avec des engins à deux roues (vélo et moto), soit en voiture pour vendre leurs récoltes et faire dans le même temps des emplettes. En dehors des grands jours de marché, les approvisionnements sont faits dans le petit marché dont dispose le village et où l'on ne trouve généralement que les produits des cultures vivrières. Outre les travaux champêtres, la chasse est une autre activité parallèle génératrice de revenus pour certains villageois qui la pratiquent. A l'agriculture et la chasse, s'ajoute désormais l'exploitation artisanale de l'or qui est considérée comme l'activité économique la plus rentable par rapport aux premières citées. Comme on le voit, les principales activités économiques des habitants de

Bouakako se résument à l'agriculture vivrière, à l'agriculture de rente, au commerce de l'or et à la chasse.

1.8.4 Religions et croyances

En ce qui concerne les pratiques et croyances religieuses, les Dida, de façon générale, avaient leurs idéologies caractérisées par le culte et l'adoration de divinités. Cependant, d'autres religions qui ont été instaurées à la faveur de la colonisation cohabitent avec celles déjà existante. La religion chrétienne est la plus dominante avec les cinq différentes confessions que compte le village. Ce sont respectivement: l'église Catholique; l'église Harriste distinguée aussi bien par les vêtements les jours de culte (tout de blanc vêtus) que par leur principal instrument de musique composé de Calebasses emballées dans des filets faits de perles. Cet instrument est appelé *jekese* (figure 1.2); l'église des Protestants Méthodistes, l'église Baptiste et l'église Mission évangélique.



Figure 1.2: Des fidèles de l'église Harriste de Bouakako avec leur principal instrument de music.

A Bouakako la croyance aux sorciers et à leurs agissements est très forte et ceux-ci sont très redoutés. Pour se protéger et freiner les actions de ces "mangeurs d'âmes", selon leur propre terme, tous les moyens sont à considérer comme l'invitation de certains féticheurs, guérisseurs ou prophètes. La mission de ceux-ci «consiste à traquer, dénoncer et humilier les sorciers. Mais aussi, à faire rassembler les fétiches pour les brûler» (Gadou 2004).

Comme on a pu le voir, le Christianisme est bien présent dans le village, mais les croyances traditionnelles aussi. L'essentiel c'est d'obtenir des grâces et se protéger de l'emprise des sorciers.

1.8.5 La population sourde de Bouakako

Les personnes sourdes de façon générale ne vivent pas dans une communauté exclusive sur un espace ou une région. Ils sont disséminés dans des communautés déjà existantes. La langue des signes, dans son utilisation, est spécifique en fonction du groupe dans lequel elle est utilisée. Johnson (1991) affirme que la mise en place d'une communauté de sourds répond à un certain nombre d'exigences. Dans la plupart des cas, les personnes sourdes créent une communauté sur la base de leur surdité, sur le mode de communication, et sur le besoin de participer et prendre part aux activités économiques de la société dans laquelle ils se trouvent (Johnson 1991). On peut distinguer deux groupes selon la portée et la diffusion de la langue des signes. Il s'agit de la macro-communauté et de la micro-communauté. La première catégorie concerne les langues diffusées à grande échelle par un groupe important de personnes. C'est le cas par exemple de la Langue des Signes Française (LSF), l'ASL et la Langue des Signes Britannique (BSL) pour ne citer que celles-ci. Quant à la seconde catégorie, les micro-communautés, les langues concernées sont celles dont les utilisateurs ne sont pas en nombre important. Elles sont surtout utilisées au village par les personnes sourdes et la communauté entendante avec laquelle ils vivent au quotidien. Cette situation, favorise leur intégration dans la société, et par ricochet, aux différentes activités économiques dudit village. (Frishberg 1987; Groce 1985; Nonaka 2004:743).

Parmi les langues des signes des micro-communautés, l'on peut citer la Langue des Signes Al-Sayyid Bedouin (ABSL), une langue des signes en Israël, qui est la plus documentée. L'ABSL a fait l'objet de plusieurs études (Aronoff et al. 2008; Israël et Sandler 2009; Kisch 2008, 2012; Sandler et al. 2005, 2011). Cette langue s'est développée sans subir une influence d'une autre langue des signes (telle que la Langue des Signes Israélienne). Outre l'ABSL, l'on compte les Langues des Signes d' Adamorobe (AdaSL) (Nyst 2007) au Ghana, du Kata Kolok en Indonésie (Marsaja 2008; de Vos 2012), du Yucatec Maya dans l'Etat du Yucatán au Mexique (Johnson 1991; Le Guen 2012), la langue des Signes du M'bour au Sénégal (Jirou 2000).

Les personnes sourdes de Bouakako et leur langue sont un exemple typique d'une langue de micro-communauté. La population identifiée est composée de neuf² personnes dont sept ont des liens de consanguinité comme le montre l'arbre généalogique de la figure 1.3. Cet arbre a été construit grâce aux interviews réalisées avec certains parents de personnes sourdes, et aussi des membres de la communauté villageoise. Les questions portaient sur des informations concernant les liens de parenté entre les personnes sourdes.

² Ce nombre est la population totale des personnes sourdes de Bouakako. Cependant, deux des neuf ont peu de contacts avec les autres et nous n'avons donc pas travaillé avec eux raison pour laquelle ils ne figurent pas dans les différents tableaux et figures.

1.8.5.1 Les causes de la surdit      Bouakako

La mal  diction, l'inceste et la violation de r  gles coutumi  res sont les principales causes de la surdit   selon les r  ponses obtenues des parents interrog  s. Certains affirment avoir des enfants sourds parce qu'ils auraient rencontr   des g  nies lors d'une partie de chasse. Pour d'autres encore, c'est le mariage par cousinage qu'ils ont fait qui est    l'origine de la surdit   de leurs enfants. Une m  re se rend coupable de la surdit   de sa fille parce qu'elle aurait regard   discr  tement pendant sa grossesse, un masque de la r  gion de l'Ouest de la C  te d'Ivoire interdit aux femmes.

Des   tudes approfondies pourraient donner plus d'informations sur les causes de la surdit   en lieu et place des sp  culations. Cependant en se basant sur l'arbre g  n  alogique que nous avons r  alis  , nous pouvons affirmer qu'elle est g  n  tique. Selon d'autres informations re  ues lors des interviews, il y a eu deux personnes dans une autre famille de la g  n  ration actuelle mais celles-ci seraient d  c  d  es. Pour une raison ou pour une autre, aucun des parents concern  s n'a voulu se prononcer sur cette question ce qui ne nous permet pas de tirer des conclusions sur cet aspect.

1.8.5.2 Attitudes de la communaut   entendante envers les personnes sourdes

A premi  re vue, la vie de la population sourde ne diff  re pas de celle des autres villageois. Ils se rendent les matins, comme tout le monde,

au champ pour ne revenir que le soir. En plus de cela, ils prennent une part active aux différentes activités et cérémonies du village au même titre que les personnes entendant. Ce cas est observé dans d'autres villages ailleurs comme à Adamorobe (Kusters 2010). On a entre autres: les travaux champêtres, la creusée de tombes et la participation aux funérailles. Ces faits semblent montrer que les personnes sourdes sont bien intégrées dans la communauté villageoise. Il n'est pas non plus courant de voir des attitudes négatives envers les personnes sourdes. En observant cependant de plus près la situation, la réalité est tout autre. En effet, ces dernières sont mises à l'écart toutes les fois que l'occasion se présente. Par exemple depuis le début de l'exploitation de la mine d'or de Hiré, des opportunités d'emploi sont offertes aux populations de la commune. Des recrutements périodiques sont organisés par la société d'exploitation dans les différents villages pour tous types de travaux. Les personnes sourdes n'ont jamais figuré sur les listes des personnes proposées par le village pourtant, une de leurs qualités qui est reconnue de façon unanime par la communauté villageoise est leur grand courage concernant le travail. D'ailleurs à l'instar de Bouakako, le courage pour le travail est une caractéristique attribuée aux personnes sourdes comme celles d'Adamorobe (Kusters 2012).

Un autre aspect est le fait que les personnes sourdes ne sont pas associées aux différentes causeries et discussions qui se tiennent en leur présence. Ils ne bénéficient pas d'interprétations instantanées

de la part des autres sur les sujets abordés quand bien même un bon nombre de villageois peut communiquer par les signes. Le fait est que le plus souvent, les personnes entendantes ne se rendent pas compte de la nécessité de faire partager l'information aux personnes présentes. Le constat est le même dans les différentes églises que fréquentent les personnes sourdes de Bouakako. Ils participent aux messes et cultes mais en simple "spectateur" étant donné qu'il n'y a pas d'interprètes pour leur transmettre le message. Nous avons attiré l'attention des responsables religieux sur ce fait afin de réparer cette "injustice". Dans ces situations, ils se sentent isolés et préfèrent se retirer du groupe.

La difficulté de la condition de sourds se remarque aussi et surtout dans le domaine du mariage où les personnes sourdes ont des difficultés pour trouver un (e) conjoint(e) comme dans les villages Yucatec Maya (Johnson 1991), Bengkala (Hinnant 2000), Bédouins (Kisch 2008) ou encore Adamorobe (Nyst 2007). Il est considéré comme honteux d'épouser une personne sourde. Mais les femmes sourdes ont beaucoup plus de chances que les hommes puisqu'elles sont toutes les trois mariées à des personnes entendantes. Elles sont par ailleurs toutes mères d'enfants. La situation est un peu plus difficile pour les hommes. Sur les cinq hommes sourds, un est à l'heure actuelle marié à une entendant. Mais cela n'a été possible qu'au bout de longs moments de médiations, aussi bien auprès de la jeune fille que des parents de celles-ci, et de compromis (le sourd devait travailler dans les champs des parents de la fille). C'est une

situation qui s'apparente à celle observée dans le village Alipur au Sud de l'Inde où on assiste à une discrimination dans la dot. Les personnes entendantes par exemple ne paient rien quand ils se marient aux sourdes tandis que la dot payée par les personnes sourdes est très élevée quand celles-ci veulent se marier à des entendantes, (Panda 2012: 357).

Les mariages entre les personnes sourdes n'existent pas à Bouakako certainement à cause du fait que la plupart d'entre eux entretiennent des liens de consanguinité et les unions de ce genre ne sont généralement pas acceptées dans le village. Un homme sourd nous a confié en secret être amoureux d'une des femmes sourdes qui est "malheureusement" sa cousine lointaine.

Les conjoints entendants des femmes sourdes subissent cependant les railleries quotidiennes de la part des membres de la communauté villageoise. Quand ils ne sont pas accusés d'avoir épousé des femmes "faciles à conquérir", ils sont moqués au marigot, sur la route du champ ou encore lors des réunions. Il est courant d'entendre à leur endroit, lorsqu'ils veulent donner leur avis, des paroles du genre «*qu'il se taise! Il ne s'agit pas d'histoire de sourds ici!*» ou encore «*que veut raconter ce sourd!*». Ces phrases dévoilent plus ou moins la pensée des villageois à l'égard des personnes sourdes considérées comme stupides. La peur de subir les railleries et autres moqueries des villageois sont les raisons principales évoquées par les femmes entendantes qui refusent d'avoir comme époux les hommes sourds.

Certains villageois conçoivent encore la surdit e comme  tant un mal contagieux. Pour exemple, un des membres sourds de l' quipe de recherche avait  t  invit e par un villageois   partager le repas du soir. Alors qu'ils mangeaient, un autre villageois arriv e sur les lieux, s'est inqui t e de ce que l'autre mangeait avec un sourd et le faisant, il pourrait avoir des enfants sourds.

Malgr e la stigmatisation dont les personnes sourdes font l'objet, celles-ci sont tout de m me incontournables dans certains domaines tels que la production du vin de palme, du Koutoukou³, la fabrication d'app t mes, de pilons et mortiers m me si elles ne sont souvent pas r compens es enti rement pour le travail effectu e. Les personnes entendantes qui les sollicitent par exemple pour la fabrication du vin de palme ne respectent pas leurs engagements au moment des r mun rations ce qui est parfois source de conflits. Leurs comp tences ci-dessus  num r es sont un des facteurs favorisant le contact avec la population entendantante. Malgr e les discriminations observables entre la communaut e entendantante et les personnes sourdes, l'on peut dire que ces derniers sont relativement bien int gr s dans le tissu social du village. Leur vie se confond avec celle de la communaut e entendantante. Contrairement aux personnes sourdes de Nohya qui pr f rent s'entretenir entre eux qu'avec les personnes entendantes pour  viter les barri res de communications (Shuman 1980), les personnes sourdes de Bouakako ne sont pas totalement


³ Alcool frelat e fait   partir de la distillation de palmier   huile, de raphia ou de r nier. Ce type d'alcool se trouve partout C te d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest.


repliées sur elles-mêmes. Leurs amis sont généralement des personnes entendantes et la barrière de la communication ne semble pas exister entre eux. Les autres entendants du village qui ne sont pas proches des personnes sourdes essaient tant bien que mal de communiquer avec eux. Mais comme a pu remarquer Kusters (2012) à Adamorobe, les conversations entre personnes sourdes sont privilégiées et s'avèrent être plus longues que lorsqu'il s'agit des interactions entre personne sourde et entendant. Dans la section §1.8.5.4, nous décrirons les liens sociaux qu'entretient la population sourde de Bouakako.

1.8.5.3 La LaSiBo

La LaSiBo est une langue qui s'est développée de façon spontanée au fil des contacts des personnes sourdes pour devenir à ce jour, leur principal outil de communication, tant entre eux qu'avec les autres membres de la communauté du village. Au regard de la tranche d'âge de la génération qui l'utilise et qui est comprise entre 16 et 50 ans, on peut dire que c'est une langue qui est jeune. A ce stade, ses locuteurs constituent les premiers signeurs identifiés. D'une façon générale, l'on ne peut pas parler de transmission de langue pour des personnes sourdes nées de parents entendants quand on sait que ceux-ci ne connaissent pas le langage naturel des signes et donc ne peuvent le transmettre (Ramsey et Quinto-Pozos 2010). La création de la LaSiBo s'est faite en dehors du cadre scolaire donc sans un quelconque apprentissage auprès de pairs, contrairement à ce qu'il est donné de voir dans le développement de l'acquisition de la langue des signes par les enfants sourds (Anderson

2006:137; Kyle et Woll 1988). La LaSiBo semble avoir été créée par les personnes sourdes actuelles qui n'avaient pas de contacts avec des personnes éduquées. Leurs premiers contacts avec les sourds de cette catégorie remontent à 2011 lors de nos premières visites avec les assistants sourds ayant fréquenté l'école et ayant pour langue principale l'ASL-CI. Malgré les nombreux contacts lors des visites qui se sont succédé avec les utilisateurs de l'ASL-CI, celle-ci n'a eu qu'un effet négligeable sur la LaSiBo. L'influence de l'ASL-CI a été négligeable en ce sens qu'elle n'a été observée que dans un contexte,

celui des noms des signeurs. La configuration manuelle  utilisée par un signeur pour son propre nom diffère de celle des autres signeurs qui est faite avec le pouce qui touche presque le bout de l'index. Le signe qui permet de faire référence à AA est un trait réalisé

avec la configuration manuelle  sur une joue en rapport à la scarification qu'il porte à cet endroit. La configuration du premier semble avoir été influencée par l'alphabet manuel avec l'initialisation A conformément à son prénom qui commence par cette lettre de l'alphabet. Il faut souligner que le concerné s'était beaucoup investi dans l'apprentissage de l'alphabet manuel et était la seule personne sourde à pouvoir épeler manuellement son nom.

1.8.5.4 Réseau social des personnes sourdes

Chacune des personnes sourdes de Bouakako a son ou ses interlocuteurs privilégiés, ce sont des personnes avec lesquelles ils se fréquentent le plus. Ces personnes sont soit sourdes ou entendantes. C'est ce que nous appelons ici le réseau social. Même s'ils ont des interactions avec leurs familles respectives, celles-ci ne sont pas longues. Pourtant, la plupart des membres des familles d'où sont issues les personnes sourdes connaissent bien les signes. Les conversations lors des échanges avec la famille sont limitées. La plupart du temps, ceux-ci concernent un ordre à leur donner afin d'accomplir une tâche.

Se rendre compte des interlocuteurs privilégiés des personnes sourdes n'a pas été une tâche facile, ceci, pour le simple fait que pendant nos différents séjours dans le village, notre lieu de résidence devenait leur lieu de retrouvailles. De retour de leurs travaux champêtres, les sourds et les entendants qui les côtoient se retrouvaient au domicile où nous logions pour échanger sur différents thèmes et actualités du village. Notre présence changeait de façon exceptionnelle leurs habitudes et donc ne favorisait pas l'observation des interlocuteurs privilégiés des uns et des autres. Pour être situé sur ce sujet, la question de savoir quelles étaient les personnes qui se côtoyaient le plus souvent a été posée non seulement aux différentes personnes sourdes mais aussi aux membres de leurs familles d'origine et de la communauté villageoise. Outre les informations reçues, nous

avons pu faire des observations en ce sens qui confirment les informations recueillies.

Ainsi, il ressort qu'AC a pour interlocuteurs privilégié YT, personne entendante qui a pour épouse une femme sourde. Ils ont un lien d'amitié fort. En plus d'YT, AC visite régulièrement DA une femme sourde qui est la compagne de son ami YT. Outre ces deux, il a des conversations régulières avec KT son cousin et voisin.

Quant à AA, son compagnon est YP, une personne entendante. Les deux partagent la même chambre et s'aident mutuellement dans les travaux champêtres. Par moment, ils faisaient en commun des champs de manioc et se partageaient les bénéfices à la vente.

AL a pour interlocutrice préférée sa tante, qui est une personne entendante, avec qui elle a grandi. C'est ensemble qu'elles font les travaux champêtres et ménagers. En plus de sa tante, elle passait la grande partie de ses temps libres avec son copain (avant leur séparation récente séparation), lui également personne entendante, qui habite la même maison qu'elle. Elle visite également régulièrement DA qui est aussi sourde. Les deux se retrouvent après les travaux champêtres ou les travaux ménagers pour des causeries.

Les interlocuteurs privilégiés qui ont été observés pour DA sont d'abord sa petite sœur qui est une entendante, ensuite AL et Yolande, une malentendante. Son confident le plus sûr reste AC, l'ami de son mari. Il se raconte d'ailleurs que AC et DA se seraient mariés

s'ils n'avaient pas des liens consanguins, tant ils sont proches l'un de l'autre.

KT, lui n'a pas d'interlocuteurs privilégiés bien déterminés. Cependant, en plus d'être leur cousin direct, il est également le voisin d'AC et AA. La proximité de leurs habitations favorise naturellement des échanges permanents.

Comme AC et AA, ZG a pour grand ami et confident un entendant. C'est son compagnon au village comme dans les champs. Il est aussi proche d'AC qui, comme lui, est doué dans la fabrication du vin de palme. C'est la fabrication du vin de palme, surtout grâce aux contrats obtenus en dehors du village où ils vont séjourner, qui les a rendus plus proches. .

Pour ce qui concerne ZB, il reste la seule personne identifiée comme n'ayant pas particulièrement un interlocuteur privilégié ou un compagnon fidèle. Il a de très courtes causeries avec certaines personnes entendantes. Même s'il a des conversations avec ses pairs sourds, il passe la plupart du temps assis, seul, juste devant la première boutique du village.

Comme remarqué dans les lignes précédentes, la plupart des personnes sourdes de Bouakako ont des locuteurs privilégiés qui ne sont pas forcément sourds. En dehors de ces personnes spécifiques, tous se fréquentent régulièrement. Les distances entre leurs habitations (figure 1.4) ne sont pas grandes, ce qui a l'avantage de favoriser leurs contacts.

Deux personnes entendantes se retrouvent être les compagnons des sourds grâce à leur maîtrise parfaite de la langue des signes. Ils font office d'interprètes et sont les intermédiaires entre la population sourde et les autres. Ils sont sollicités pour des situations comme le règlement de litiges opposant personne sourde et entendante. C'est grâce à eux que ces dernières sont informées de toutes les décisions et informations du village. Ces deux personnes entendantes ajoutées aux sept sourds portent au nombre de neuf, les enquêtés du recueil des données. Leurs biographies succincte est faite dans le chapitre 2, tableau 2.1.

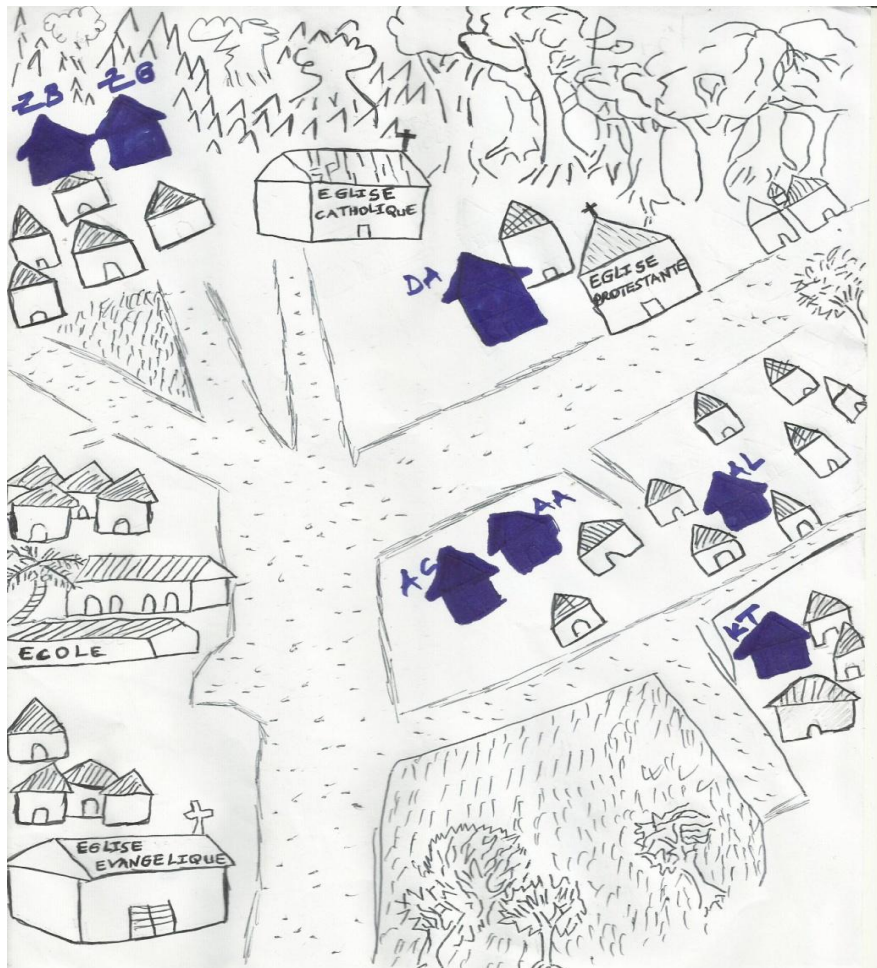


Figure 1.4: Esquisse de la carte de Bouakako avec les lieux d'habitations des personnes sourdes qui ont participé à l'enquête.

La présentation du réseau social a son importance en ce sens qu'elle servira à donner une interprétation des résultats dans la suite de la thèse, notamment pour le chapitre 3 où une section est dédiée à la comparaison lexicale interpersonnelle.

Dans ce chapitre on a donné différentes informations portant sur les personnes sourdes vivant ensemble et les liens consanguins des uns par rapport aux autres.

Certes la langue des signes est un domaine relativement récent mais elle a fait l'objet de plusieurs études. Certaines d'entre elles sont présentées dans la section qui suit.

1.9 Etudes antérieures sur la linguistique des langues des signes.

C'est par Stokoe (1960) que la toute première analyse avec des méthodes linguistique complètes a été faite sur l'ASL. Grâce à ses analyses, il a pu affirmer que l'ASL est une langue totalement indépendante de l'anglais. L'ouvrage de Klima et Bellugi (1979) a complété l'effet déjà amorcé par celui de Stokoe sur les recherches en langues des signes et depuis, l'on compte de nombreuses publications. Différents aspects ont été abordés dans les recherches telles que, la sociolinguistique (Woodward 1978, 1989; Lucas et Valli 2001), la phonologie (Battison 1978; Battison, Markowicz et Woodward 1975; Friedman 1977), les changements diachroniques (Frishberg 1975). Les différentes recherches menées sur les langues des signes montrent que ce sont des langues naturelles. Tout comme les langues orales, il existe des unités distinctives dans la formation des signes qui se combinent de façon simultanée (Stokoe 1960) ou séquentielle (Liddell 1984; Sandler 1989) pour la réalisation d'un signe.

Les résultats de cinq décennies de recherches sur les langues des signes montrent qu'elles ont des structures grammaticales complexes à tous les niveaux de descriptions linguistiques comme la phonologie, la morphologie et la syntaxe avec de grandes ressemblances d'une langue des signes à une autre. Cette ressemblance est liée à la modalité du canal visuo-gestuel qui les caractérise. Comme le disait Cuxac (2001), les langues des signes sont des langues qui disent mais aussi qui peuvent dire et montrer en même temps et que leur couverture langagière est plus vaste que celle qu'on peut observer dans les langues orales. Il précise également que le canal visuo-gestuel «donne lieu à une grande stabilité économique des structures des langues des signes» les rendant ainsi «moins sujettes à des remaniements diachroniques que les structures des langues orales.» (Cuxac 2001: 11). Malgré les ressemblances, on note de nombreuses variations à l'instar de ce qu'on peut observer dans les langues orales. La plupart des études ont porté sur des langues des signes établies comme l'ASL. Cependant, des langues des signes émergentes c'est-à-dire qui se sont développées dans un passé récent ont elles aussi été décrites.

En tant que langue créée par le biais de contacts entre des personnes sourdes pour les besoins de communication, la Langue des Signes du Nicaragua (NSL) est bien connue et a fait l'objet de plusieurs études telles que Senghas (2003); Kegl et Iwata (1989); Senghas et Coppola (2001); Senghas, Senghas et Pyers (2005);

Coppola et Senghas 2010). Une également bien connue est la Langue des Signes d'Al Sayyid-Bedouin, Senghas (2005); Sandler et al. (2005); Kisch (2008); Meir et al. (2010). On a aussi des descriptions faites pour les langues des Signes Ban Khor avec Nonaka (2004, 2009), du Kata Kolok, Marsaja (2008); de Vos (2011, 2012); du Yucatec Maya, Shuman (1980); Johnson (1991); Le Guen (2012). On peut également citer les Langues des signes Konchri Sain, Cumberbatch (2012) et des Inuit (Schuit 2014).

Nyst (2012) dresse une liste par continent de ce type de langues. L'Amérique (Nord et Sud) reste le lieu où l'on trouve un nombre important d'études. Pour ce qui concerne l'Afrique, une description du cadre sociolinguistique, de la phonologie, la morphologie et du lexique de la Langue des Signes Haoussa (Hausa Sign Language) ou Maganar Hannu au Nigeria a été faite par Schmaling (2000). En dehors de celle-ci, des ébauches d'études comportant seulement des informations basiques sur certaines langues des signes en Afrique sont disponibles. Ce sont :

1. Nanabin Sign Language (Ghana), développée par une famille de trois générations ayant en son sein un nombre important de sourds et dont la seconde génération est bilingue avec l'usage de la Langue des Signes Ghanéenne (Nyst 2010, Nordhoff et al. 2013).

2. Bura Sign Language (Nigeria). Dans cette région située à l'Est du pays, un groupuscule de personnes composé de plusieurs personnes sourdes utilise cette langue des signes pour communiquer. Cette langue présente plusieurs ressemblances au niveau lexical et d'autres formes morphologiques avec le Hausa Sign Language. Elle se caractérise par une large utilisation de l'espace dans la réalisation du signe et des formes de la main relâchées (Blench et al. 2005).
3. La Langue des Signes de M'bour (Sénégal): C'est la langue d'un groupe de personnes sourdes à M'bour, ville de pêche. Jirou (2000), s'est intéressé aux stratégies iconiques et à l'utilisation de l'espace dans cette langue.

Pour parler comme Wilbur et Bouvet (1979:13), même si les détails varient de langue à langue, de nombreux processus observés dans une langue des signes sont présents dans une autre. Les descriptions faites pour les langues des signes émergentes montrent des similarités dans leurs structures linguistiques. En effet, concernant les paramètres phonologiques, plusieurs caractéristiques diffèrent de celles des langues des signes établies. D'abord les études montrent que la configuration manuelle de la plupart des langues des signes émergentes, en plus d'être en nombre restreint, sont généralement non marquées. C'est-à-dire que les formes de mains y sont plus naturelles, basiques et faciles à faire (Baker et Cokely 1991). A titre comparatif, Washabaugh (1986) trouvait 10 formes de mains dans la PISL contre

17 pour l'ASL. Une autre des caractéristiques de ce type de langue est la multiplicité des canaux d'articulations. En effet, outre les mains, on peut remarquer un grand usage des autres parties du corps telles que la bouche, le visage, les pieds. Outre ce fait, on peut noter également les lieux d'articulations observés avec des signes situés en dessous de la taille, dans l'entre-jambe, ou encore sur la langue comme en Kata Kolok (Marsaja 2008), en IUR (Schuit 2014). En plus, l'espace d'exécution d'un signe est différent par rapport aux autres langues des signes. L'on peut citer par exemple l'usage d'un espace plus grand avec les mains qui peuvent être entièrement tendus dans l'expression d'un signe.

La typologie des langues des signes villageoises ou émergentes selon nos termes menée par de Vos et Pfau (2015) montre par exemple que ce type de langue dispose de certaines caractéristiques inhabituelles comme l'absence de morphologie spatiale et la complexité du système numéral (voir 6.3). D'autres caractéristiques inhabituelles comme la restriction de termes lexicaux dans l'expression de la parenté ou encore la couleur peuvent être expliquées par le fait de leur dynamisme social (de Vos et Pfau 2015: 282).

La LaSiBo qui est aussi une langue des signes émergente semble d'un point de vue général avoir les mêmes caractéristiques décrites. Ceci pourra être vérifié à travers les différents chapitres abordés dans ce travail. Plusieurs domaines sémantiques sont abordés. Ce sont entre autres l'expression de la parenté, l'expression des

couleurs, le système numéral et monétaire ainsi que l'expression du temps. Mais avant, les caractéristiques phonétiques et les variations interpersonnelles dans le lexique seront discutées. Ces deux aspects sont relativement liés. Pour la variation par exemple, on a d'une part, le fait que la langue (LaSiBo) étant jeune, l'étape de converger vers des signes stables n'est certainement pas atteint. D'autre part, la proximité dans laquelle se trouvent les signeurs peut laisser croire à l'absence de variations.

1.10 Etudes antérieures sur les langues des signes en Côte d'Ivoire

Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, il n'existait pas d'études scientifiques sur les langues des signes. Les seules disponibles sont celles que nous avons effectuées en 2007 et 2008 respectivement pour le mémoire de maîtrise et le rapport de DEA. Dans le premier document, il s'est agi de relever les différences structurelles qui existent entre l'ASL-CI et les signes des personnes sourdes non alphabétisées (Tano 2007).

La seconde étude quant à elle a porté essentiellement sur la variation lexicale des signes pour les personnes sourdes non scolarisées de deux localités différentes. Les données ont été recueillies avec des sourds de Hiré et Bouakako vivant dans un environnement culturel Dida, et un sourd de l'environnement culturel Ebrié, du village de Yopougon Kouté, une commune d'Abidjan qui

appartient au groupe linguistique Kwa, (Tano 2008). Dans cette étude, il a été donné de voir qu'il existe aussi bien des ressemblances que des différences dans les signes utilisés pour les signeurs sourds Dida et Ebrié. La plupart des différences enregistrées portent sur des aspects culturels des deux communautés. Des concepts identiques sont représentés par différents traits iconiques dans les deux communautés. Pour le signe POISSON par exemple, les personnes sourdes Dida le présentent en mimant la façon d'enlever les écailles. Une des mains avec tous les doigts tendus et qui représente un objet (couteau), fait un mouvement avec le côté radial sur le dos ou l'avant-bras de l'autre main (figure. 1.5). Alors que pour le sourd Ebrié, il est représenté par un signe montrant avec la main, la forme enroulée donnée au poisson avant de l'étaler sur une grille pour le fumage (figure. 1.6). Les signes des deux communautés (Dida et Ebrié) montrent donc que l'environnement dans lequel vivent les personnes sourdes laisse sa marque dans les particularités des lexiques et distingue les langues des signes les unes des autres.



Figure 1.5: POISSON en LaSiBo



**Figure 1.6: POISSON pour le
signeur Ebrié**

Au-delà de ces différences, on note de nombreuses ressemblances dans l'utilisation des signes des deux communautés (Tano 2008).

Comme mentionné antérieurement, ce travail de recherche fait partie de la documentation des langues des signes de Côte d'Ivoire (LSCI). Dans le chapitre suivant, nous allons présenter la méthodologie du recueil des données et les éléments constitutifs de notre corpus.

1.11 Plan de la thèse

Ce travail est une ébauche d'études qui vise la description complète de la LaSiBo. Dans le premier chapitre, nous avons présenté de façon

globale, la question de la surdit  et vu comment il est per u dans les soci t s africaines et singuli rement en C te d'Ivoire. Nous avons  galement d crit le village de Bouakako et la population sourde qui s'y trouve.

Le second chapitre concerne la description de la m thodologie utilis e pour l'accomplissement de ce travail de recherche.

Les caract ristiques phon tiques de la LaSiBo et la variation interpersonnelle entre les signeurs sont abord s dans le chapitre trois. Les r sultats de certaines structures phon tiques sont compar s principalement   l'AdaSL, langue plus ancienne et pour laquelle des donn es quantitatives sont disponibles.

Les chapitres quatre, cinq, six et sept portent sur la description des aspects s mantiques de la LaSiBo qui sont respectivement l'expression de la parent , les couleurs, le syst me num ral et mon taire ainsi que le temps.

Dans le chapitre huit, des discussions sont faites sur les r sultats de la comparaison entre la LaSiBo et l'AdaSL. Une r flexion est  galement port e sur la d finition de langue des signes  mergentes. Enfin, des perspectives pour les recherches futures sont pr sent es.